



# La lettre

janvier 2010

*Institut Européen de l'Expertise et de l'Expert*  
*European Expertise and Expert Institute*

## ÉDITORIAL,

Chers amis, membres de l'Institut,

Je sacrifie bien volontiers à la tradition en vous présentant mes meilleurs vœux ainsi que ceux de toute l'équipe de l'Institut tant pour vos proches que pour vous-mêmes. Tout d'abord un grand merci pour la confiance que vous nous témoignez et l'aide que vous nous apportez dans le développement de l'Institut.

Depuis plusieurs années, l'Institut souffre d'un manque de communication vis-à-vis de ses membres et cette d'information régulière devrait mettre fin à cette lacune. Nous vous tiendrons, dorénavant, régulièrement informés des travaux de l'Institut. Vous trouverez également l'agenda des manifestations et des principales réunions des commissions.

Tout d'abord je dois féliciter la commission site et son animateur, Claude DUCAROUGE. Le site de l'Institut s'est considérablement étoffé et je ne peux que vous

encourager à le consulter. Seule petite ombre au tableau, les opérations de traduction de ce site dans différentes langues qui sont ralenties par manque de moyens financiers.

L'Institut a décidé de financer les deux premiers travaux de recherche. Une thèse dans le cadre de PARIS I, sur le thème des l'expertise dans les litiges internationaux (cette thèse est commencée depuis un an). Une thèse dans le cadre de l'Université de VERSAILLES SAINT-QUENTIN en YVELINES, sur le thème de la place des experts psychiatres dans les crimes sexuels – dans cinq pays de l'Union européenne.

La mise en route de cette commission est plus difficile que prévu et les financements moins importants qu'espérés. En particulier nous n'avons pas réussi à trouver de partenaires, pour l'instant, pour nous aider à mettre en place des conventions CIFRE.

## A GENDA

### 6 Janvier :

Rencontre avec M CASSUTO,  
Juge d'Instruction au TGI de Nanterre

### 20 Janvier :

Rencontre avec la Cour d'Appel de Venise  
accompagné de M. MURY,  
1er vice Président du TGI du Mans.  
Ouverture sur l'Italie

### 10 Février :

Rencontre avec M. LAMANDA  
Premier Président de la Cour de Cassation

### 2 février :

Cour d'Appel de Dijon  
Rencontre avec le Premier Président  
et le Procureur Général  
accompagné de M HAZAN  
Secrétaire Général

### 16 février :

M COURROYE  
Juge d'Instruction TGI de NANTERRE

### Mars 2010 :

Table ronde en Belgique  
avec le Premier Président et le Procureur  
Général de la Cour d'Appel de Versailles

### Avril/mai 2010 :

Accueil des nouveaux membres  
Cour d'Appel de Lyon

### Réunions commissions

### 19 Janvier :

REFLEX :  
En partenariat avec EUROEXPERT et le  
CNCEJ : Groupe de travail pour définir le  
contour d'un annuaire des compétences  
expertes en Europe ; Mise en œuvre

### 28 Janvier :

Site Internet

### Adresse correspondance :

Jean-Raymond LEMAIRE – 17 rue Louise Michel – 92300 – LEVALLOIS PERRET

Tel : +33(0)1 41 49 07 60 Fax : +33 (0)1 41 49 02 89

e-mail : j.laurent@experts-institute.eu

internet : www.experts-institute.eu

Dans le cours du deuxième semestre 2009, l'Institut a reçu les demandes d'adhésion des membres institutionnels suivants :

- Le Premier président de la Cour d'appel d'AIX en PROVENCE et du Procureur général près de la même cour ;
- l'IEAM, Institut d'Expertise, d'Arbitrage et de Médiation, représenté par son Président Monsieur DUVERGER-NEDELEC ;
- la Compagnie des experts près la Cour d'appel d'ANGERS, représentée par son Président Bruno HIRET et son ancien président, Richard POUSSIER ;
- l'Association catalane des experts judiciaires et médecins légistes ([www.perits.org](http://www.perits.org)).

Un certain nombre de démarches sont en cours en Europe et en France pour continuer à développer l'Institut ; en particulier en Italie, en Espagne et en Grande Bretagne.

Nous avons demandé à la commission européenne de financer l'Institut pour le projet suivant.

EUREXPERT :

Recensement des procédures expertales au civil et statuts des experts en Europe (travail commencé à continuer) ; des possibilités d'harmonisation, acceptation des différences entre les différents pays ... avec fin 2010 un colloque à BRUXELLES, pour finaliser comment faire avec quels objectifs.

Nous attendons une réponse de la Commission pour fin mars 2010.

Nous allons probablement en soumettre un second dans le cours du premier semestre 2010.

E-expertise avec le CNCEJ et EUROEXPERT. Premiers axes concrets :

- comment organiser une base européenne de compétences expertales ? puis lancement;
- comment dématérialiser tout ou partie de la procédure d'expertise ?
- une expérience menée depuis plusieurs années dans une Cour d'appel française.

Le 15/12/2009, avec l'Association française des docteurs en droit et l'association France-Amériques, l'Institut a organisé une conférence sur le thème :

Expertise civile et procès équitable en Europe. Les conférences seront mises sur le site dès que les enregistrements auront été mis en forme et corrigés.

En février 2010, avec le Premier président de la Cour d'appel de Versailles et le Procureur général près de la même Cour, l'Institut va participer à une table ronde en Belgique sur la nécessité d'un statut des experts en Belgique, apportant ainsi l'expérience française.

En avril 2010, une manifestation sera organisée à LYON pour l'accueil des nouveaux membres institutionnels et à cette occasion, comme c'est maintenant l'habitude, une conférence sur un thème à définir, vous sera proposée.

Les 17 et 18 juin 2010, en collaboration avec l'École Nationale de la Magistrature, le Conseil National des Compagnies d'Experts de Justice, la Compagnie des Experts Agréés par la Cour de Cassation, l'Institut participe à l'organisation des premières assises internationales de l'expertise de justice. Cette année le thème principal sera la « scène de crime ». L'actualité de l'expertise sera également abordée.

Je souhaite terminer mon court message par deux propositions :

- si vous souhaitez passer des communications d'intérêt général dans cette lettre, merci de les adresser au secrétaire général, Robert HAZAN, [robert.hazan@wanadoo.fr](mailto:robert.hazan@wanadoo.fr)
- si vous voulez collaborer aux travaux de l'Institut, vous êtes les bienvenus et ce dans toutes les commissions.

Jean-Raymond LEMAIRE  
Président

**Adresse correspondance :**

**Jean-Raymond LEMAIRE – 17 rue Louise Michel – 92300 – LEVALLOIS PERRET**

Tel : +33(0)1 41 49 07 60 Fax : +33 (0)1 41 49 02 89

e-mail : [j.laurent@experts-institute.eu](mailto:j.laurent@experts-institute.eu)

internet : [www.experts-institute.eu](http://www.experts-institute.eu)

# Adhésion de la Cour d'appel d'Aix-en-Provence

Jean-Raymond LEMAIRE et Philippe JACQUEMIN, accompagnés de Pierre-Henri COMBE représentant l'UCECAAP, ont rencontré Monsieur Jean-Pierre ATTHENONT, Premier Président et Monsieur François FALLETTI, Procureur général, accompagné de Thierry RICARD, Avocat général, le 19 novembre 2009 à Aix-en-Provence.

Au cours de cet entretien d'une heure trente suivi d'un déjeuner amical, l'Institut, son organisation et ses objectifs ont été présentés en détail à Monsieur ATTHENONT avec le soutien confirmé du Procureur général FALLETTI qui, connaissant déjà notre association, notamment pour avoir participé au colloque fondateur de 2008 à Versailles, était acquis d'avance à « notre cause ».

Ensembles ils ont donné leur accord pour l'adhésion de la CA d'Aix-en-Provence à l'IEEE et nous ont assurés de leur complet soutien dans nos démarches à l'égard des barreaux du ressort et de l'Université d'Aix/Marseille.

Cet accord a été confirmé formellement par un courrier de Monsieur ATTHENONT le 16 décembre 2009.

L'UCECAAP devrait naturellement rejoindre elle-aussi l'institut, sa décision définitive sera soumise à sa prochaine assemblée générale en mars 2010.

L'adhésion de la Cour d'appel d'Aix-en-Provence interviendra, simultanément à celles des Cours d'appel d'Angers, Pau et Rennes, au cours d'une manifestation organisée avec et à la Cour d'appel de Lyon début avril 2010.

## Projet REFLEX

L'Institut Européen de l'Expertise et de l'Expert et la Commission Europe du CNCEJ ont conjointement lancé en 2009 le projet REFLEX, qui est un projet proactif et ambitieux d'e-Expertise en Europe et qui intègre notamment (a) l'identification rapide et pertinente d'experts en Europe et (b) la dématérialisation de l'expertise. EuroExpert va également participer à ce projet.

Un groupe de réflexion ad hoc de haut niveau et particulièrement motivé vient d'être constitué avec d'une part de hauts magistrats français et étrangers (Ministère de la Justice, Président de Chambre et Conseiller de Cours d'Appel, Procureur Général, Magistrats Etrangers de Liaison en France), d'autre part des avocats français et belges et enfin des experts de justice français (CNCEJ, IEEE) et anglais (Vice présidente d'EuroExpert). Quatre pays sont d'ores et déjà concernés (Belgique, France, Italie, Royaume-Uni). Ce groupe se réunira pour la première fois à Paris le 19 janvier 2010.

Au premier semestre 2010, les travaux de ce groupe de réflexion seront formalisés dans une étude préalable en anglais, puis discutés et validés de façon élargie, en impliquant, via l'Institut et EuroExpert, jusqu'à une dizaine de pays européens. Le document ainsi validé servira de base à une demande de subvention que l'Institut présentera à la Commission Européenne mi 2010 pour la réalisation d'un site web ad hoc d'e-Expertise.

M. FAURIE

### Adresse correspondance :

**Jean-Raymond LEMAIRE – 17 rue Louise Michel – 92300 – LEVALLOIS PERRET**

Tel : +33(0)1 41 49 07 60 Fax : +33 (0)1 41 49 02 89

e-mail : j.laurent@experts-institute.eu

internet : www.experts-institute.eu

# IEEE et son site Internet.

Le comité de rédaction se réunit périodiquement toutes les 6 semaines environ. La prochaine réunion est prévue à Paris le 28 janvier.

De nombreuses nouvelles pages ont été introduites depuis octobre 2009. La fréquentation du site commence à devenir significative et est plus internationale que nous ne l'avions envisagé au départ, bien que nous n'ayons pas encore beaucoup de pages en anglais.

Dans les nouveautés déjà en ligne:

- Au fonds documentaire, des documents encore trop français, mais une première page belge est présente.
- Une présentation précise des premiers travaux de recherche sur l'expertise soutenus en 2010 par l'Institut.
- De nouveaux sites pertinents sur l'expertise ont été ajoutés.

Les nouveautés en préparation:

- La rubrique déontologie de l'expert en Europe et dans chaque pays  
Les glossaires nationaux de l'expert de Justice
- La mise en ligne de tableaux comparatifs inter pays sur l'expertise de Justice (opération délicate car il faut passer en revue les divers types de procédures: civil, pénal, administratif, social,...)
- La mise en ligne des communications faites dans les colloques d'octobre et décembre concernant l'expertise.
- L'enrichissement du fonds documentaire.  
Plusieurs descripteurs de livres récents sont en voie de publication.  
Une page England and Walles sera prochainement installée dans le fonds documentaire  
Une page Scotland devrait suivre après

On dessine progressivement l'existence de sites nationaux installés sur notre site ayant des structures comparables mais administrés éditorialement par des acteurs de chaque pays. Nous espérons avoir au moins trois ou 4 pays initialisés à mi 2010.

N'oubliez pas que par le point d'entrée "Contact" sur le site vous pouvez directement joindre l'équipe éditorial du site.

M. DUCAROUGE

#### Adresse correspondance :

**Jean-Raymond LEMAIRE – 17 rue Louise Michel – 92300 – LEVALLOIS PERRET**

Tel : +33(0)1 41 49 07 60 Fax : +33 (0)1 41 49 02 89

e-mail : [j.laurent@experts-institute.eu](mailto:j.laurent@experts-institute.eu)

internet : [www.experts-institute.eu](http://www.experts-institute.eu)